

LETTRE DU CENTRE N° 190

Sujet : Dispositif de formation mis en œuvre pour accompagner la prise en main des nouveaux outils informatiques Cicas

Le projet Interlocution unique Cicas 2017 a été lancé dans le cadre de l'article 8. La mesure 7 de la résolution 1 implique une transformation importante de l'activité d'interlocution, impactant l'organisation du réseau, les processus métiers et les outils de gestion.

La PRC V3 déployée à partir d'avril 2016 constitue une étape clé dans la mise en œuvre du projet Interlocution Unique Cicas. Elle représente une évolution majeure en termes de modalités de gestion des dossiers permettant la mise en œuvre des enjeux les plus importants du projet Interlocution Unique Cicas 2017 qui sont :

- la numérisation industrielle des courriers et les impacts sur le traitement des dossiers,
- un dispositif de mutualisation nationale permettant une meilleure affectation des activités entre les structures du réseau Cicas.

En lien avec l'animation réseau Cicas (ARC), le centre de formation et des expertises métiers organise des actions de formation pour accompagner les collaborateurs dans la mise en œuvre des évolutions de leur activité.

La prestation de formation pédagogique, l'hébergement et la restauration des stagiaires sont pris en charge par le budget fédéral; seuls les frais de déplacement sont à la charge des institutions gestionnaires.

1. Une équipe dédiée : les formateurs référents fédéraux

Pour garantir un déploiement de qualité, il est constitué une équipe de formateurs issus des structures Cicas appuyée par l'ARC (animation réseau Cicas). La mission de cette équipe est de :

- construire un kit pédagogique permettant de déployer la formation du réseau,
- assurer la formation des collaborateurs concernés par la première vague de bascule (environ 60 collaborateurs)
- former en région les relais locaux en charge de la démultiplication des formations auprès des conseillers.

Cette équipe de manière ponctuelle et provisoire assurera une assistance fonctionnelle au démarrage des structures de la première vague.

Une prochaine lettre formation précisera les dates des formations pour les vagues de déploiement complémentaires ; ces sessions seront organisées en région.

2. Un déploiement progressif

Un déploiement progressif est prévu pour sécuriser la mise en place de l'ensemble du SI du réseau Cicas.

Une première vague de bascule sur un périmètre restreint se déroulera début avril. Elle concernera les structures suivantes :

- Centre de gestion Tolbiac
- Centre de gestion Paradis
- PFT d'Angoulême
- Cicas de l'Aube
- Cicas de la Drôme
- Cicas du Loir et Cher
- Cicas de la Mayenne
- Cicas des Hautes Pyrénées
- Cicas de Saône et Loire

La formation des équipes de ces structures est assurée par l'ARC et une équipe de formateurs issus du réseau Cicas.

Le déploiement du nouveau système d'information sur la totalité des structures se fera de juin à octobre en 2 vagues de bascule complémentaire dans un calendrier qui reste à détailler.

3. Les premières sessions de formation

Des sessions de formation sont programmées à destination des collaborateurs de la première vague et des formateurs relais aux dates et lieux suivants :

- Centres de gestion Tolbiac et Paradis : les collaborateurs des centres de gestion et les responsables des 6 Cicas de la première vague seront répartis sur 4 sessions organisées sur les sites de gestion :
 - 21 et 22 mars
 - 24 et 25 mars
 - 29 et 30 mars
 - 31 mars et 1^{er} avril.
- PFT Angoulême : 25 mars à Angoulême

- Cicas Aube
- Cicas Drôme
- Cicas Loir et Cher
- Cicas Mayenne
- Cicas Hautes Pyrénées
- Cicas Saône et Loire

Les **collaborateurs** de ces Cicas seront répartis sur deux sessions organisées au GIE Agirc-Arrco :

- 29 et 30 mars matin
- ou 31 mars et 1^{er} avril matin

Il convient de retourner avant le 16 mars 2016 le bulletin d'inscription complété au centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gje.cfp@agirc-arrco.fr).

Destinataires : Direction générale
Direction des ressources humaines
Direction de la communication
Responsables de la gestion des Cicas
Responsables des centres de gestion Cicas
Responsables Cicas
Responsables des plateformes téléphoniques Cicas
Responsables formation
Pour info : secrétaire du CE

FORMATION LES NOUVEAUX OUTILS DU PROJET INTERLOCUTION UNIQUE CICAS 2017

Durées : 1, 1,5 ou 2 jours en fonction des populations à former

Objectifs :

- Connaître et partager le fonctionnement du nouveau réseau Cicas dans le cadre du projet interlocution unique Cicas 2017
- S'approprier les nouveaux outils de gestion Cicas

Contenu :

- Contexte
- Les enjeux
- Le circuit de traitement d'une demande de retraite dans la GED Cicas
- Le traitement métier sur la PRC
- La gestion par tâches et le fonctionnement des corbeilles
- Le suivi de l'activité et les outils de pilotage



BULLETIN D'INSCRIPTION

LES NOUVEAUX OUTILS DU PROJET INTERLOCUTION UNIQUE CICAS 2017

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

S'inscrit à la formation : « L'Interlocution unique Cicas »

- Les deux CG Cicas et des responsables des 6 Cicas :
21 et 22 mars 24 et 25 mars 29 et 30 mars 31 mars et 1^{er} avril
- La PFT Cicas Angoulême : 25 mars
- Les conseillers des 6 Cicas : 29 et 30 mars 31 mars et 1^{er} avril

Le coût de cette formation est pris en charge par les fédérations. Seuls les frais de déplacement sont à la charge des institutions.

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

A renvoyer avant le 16 mars 2016
après validation de votre service Formation
au Centre de formation et des expertises métiers
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 ou e-mail : gje.cfp@agirc-arrco.fr